



## FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

### FRC GENERAL PURPOSE FLUX REMOVER - FLUX REMOVER C, AEROSOL

Selon le SIMDUT 2015, en conformité avec la Loi sur les produits dangereux (LPD, telle que modifiée) et selon les exigences du Règlement sur les produits dangereux (RPD)

#### 1. Identification

##### Identificateur de produit

**Nom du produit** FRC GENERAL PURPOSE FLUX REMOVER - FLUX REMOVER C, AEROSOL

**Numéro du produit** MCC-FRC, MCC-FRC101, MCC-FRC105, MCC-FRC10Y

**Synonymes; noms de commerce** "FRC-Flux Remover C, Electronics Defluxer/Cleaner"

##### Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

**Usage recommandé** Agent de nettoyage.

**Restrictions d'utilisation** Aucune contre-utilisation spécifique n'a été identifiée.

##### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

**Fournisseur** MICROCARE LLC  
Tel: +1 860-827-0626

**Fabricant** MICROCARE LLC  
595 John Downey Drive  
New Britain, CT 06051  
United States of America  
CAGE: OATV9  
Tel: +1 800-638-0125, +1 860-827-0626  
techsupport@microcare.com

##### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

**Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence** INFOTRAC 1-800-535-5053 (CANADA et U.S.A.)  
1-352-323-3500 (from anywhere in the world)

#### 2. Identification des dangers

##### Classification de la substance ou du mélange

**Dangers physiques** Non Classifié

**Dangers pour la santé** Irrit. Yeux 2A - H319 Reprod. 1A - H360 TSOC ES 1 - H370 TSOC ES 3 - H336

**Dangers environnementaux** Chronique Aquatique 3 - H412

##### Éléments d'étiquetage

##### Pictogrammes de danger



**Mention d'avertissement** Danger

## FRC GENERAL PURPOSE FLUX REMOVER - FLUX REMOVER C, AEROSOL

<b>Mentions de danger</b>	H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes . H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Conseils de prudence</b>	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer ni brûler, même après usage. P261 Éviter de respirer les aérosols. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P314 Demander un avis médical/ Consulter un médecin en cas de malaise. P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.
<b>Renseignements supplémentaires pour l'étiquette</b>	EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande. RCH001a Réserve aux installations industrielles.
<b>Contient</b>	TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE), MÉTHANOL (METHANOL)

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

<b>TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE)</b>	<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 156-60-5	
<b>Classification</b> Liq. Inflam. 2 - H225 Tox. Aigüe 4 - H332 Irrit. Yeux 2A - H319 TSOC ES 3 - H336 Chronique Aquatique 3 - H412	
<b>1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-décafluoropentane (1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-décafluoropentane)</b>	<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 138495-42-8	
<b>Classification</b> Chronique Aquatique 3 - H412	
<b>1,1,1,3,3-PENTAFLUOROBUTANE</b>	<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 406-58-6	
<b>Classification</b> Liq. Inflam. 2 - H225	

## FRC GENERAL PURPOSE FLUX REMOVER - FLUX REMOVER C, AEROSOL

<b>HFC-134a Tetrafluoroéthane (HFC-134a Tetrafluoroethane)</b>	<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 811-97-2	
<b>Classification</b>	
Gaz Press., Liq. - H280	
Asphyxiants simples — catégorie 1	
<b>MÉTHANOL (METHANOL)</b>	<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 67-56-1	
<b>Classification</b>	
Liq. Inflam. 2 - H225	
Tox. Aigüe 3 - H301	
Tox. Aigüe 3 - H311	
Tox. Aigüe 3 - H331	
Irrit. Yeux 2A - H319	
Reprod. 1A - H360	
TSOC ES 1 - H370	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

**Commentaires sur la composition** TSCA: Les ingrédients de ce produit figurent dans l'inventaire TSCA. Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été retenu en tant que secret paragraphe (i) du CFR 1900.1200

### Composition

#### 4. Premiers soins

##### Description des premiers soins

<b>Orale</b>	Consulter un médecin si les malaises persistent. Présenter cette fiche signalétique au personnel médical.
<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne atteinte vers une source d'air frais et garder au chaud et au repos dans une position confortable qui facilite la respiration. Maintenir les voies respiratoires dégagées. Relâcher tout accessoire vestimentaire serré tel que le col, la cravate ou le ceinturon. En présence de difficulté respiratoire, le personnel adéquatement formé pourra aider la personne atteinte en lui administrant de l'oxygène. Consulter un médecin. Placer la personne inconscience sur le côté en position de récupération et s'assurer qu'elle puisse respirer.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche minutieusement avec de l'eau. Donner à boire quelques petits verres d'eau ou de lait. Interrompre si la personne atteinte se sent malade car tout vomissement peut être dangereux. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconscience. Placer la personne inconscience sur le côté en position de récupération et s'assurer qu'elle puisse respirer. Garder la personne atteinte sous observation. Consulter un médecin si les symptômes sont graves ou s'ils persistent.
<b>Contact cutané</b>	Rincer avec de l'eau.
<b>Contact oculaire</b>	Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si les malaises persistent.
<b>Protections des secouristes</b>	Le personnel des premiers soins devrait porter des équipements de protection appropriés durant n'importe quel sauvetage.

##### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

## FRC GENERAL PURPOSE FLUX REMOVER - FLUX REMOVER C, AEROSOL

<b>Renseignements généraux</b>	La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.
<b>Inhalation</b>	Une exposition unique peut causer les effets néfastes suivants: Douleur ou irritation. Intoxication. Effet narcotique. Faiblesse musculaire. Nausée, vomissement.
<b>Orale</b>	Considérant la nature physique de ce produit, une ingestion devient peu probable.
<b>Contact cutané</b>	Une exposition unique peut causer les effets néfastes suivants: Douleur.
<b>Contact oculaire</b>	Peut être un irritant faible pour les yeux. Peut provoquer des malaises.

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

**Notes au médecin** Traiter selon les symptômes.

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

#### Agents extincteurs

**Agents extincteurs appropriés** Le produit n'est pas inflammable. Éteindre avec une mousse résistante à l'alcool, le dioxyde de carbone, la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée. Utiliser des moyens d'extinction d'incendie appropriés pour le feu environnant.

**Agents extincteurs inappropriés** Ne pas utiliser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie.

#### Dangers spécifiques du produit dangereux

**Dangers spécifiques** Si les récipients sont chauffés, ils peuvent éclater violemment ou exploser à cause d'une accumulation de pression. Les contenants d'aérosol qui explosent peuvent être propulsés à grande vitesse à partir du lieu d'incendie. En cas de bris de flacons d'aérosol, faire attention à l'échappement rapide du contenu pressurisé et du propulseur.

**Produits de combustion dangereux** La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent inclure les substances suivantes: Gaz et vapeurs dangereux.

#### Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie** Éviter de respirer les gaz ou vapeurs émanant de l'incendie. Évacuer les lieux. Rester en amont pour éviter d'inhaler les gaz, les vapeurs, les émanations et la fumée. Aérer les espaces clos avant d'y pénétrer. Refroidir les récipients exposés à la chaleur en utilisant de l'eau pulvérisée et les retirer de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer longtemps après l'extinction de l'incendie. En cas de fuite ou de déversement non incendié, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger ceux et celles qui contrôlent la fuite. Éviter de rejeter dans l'environnement aquatique. Contrôler l'eau de ruissellement en le confinant et en le gardant loin des égouts et des cours d'eau. Informer les autorités concernés de toute probabilité de risque de pollution aquatique.

**Équipements de protection spéciaux pour les pompiers** Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés. Les vêtements de pompiers qui fournissent un niveau de protection minimale lors d'incidents chimiques sont déterminés par le Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, par les directives provinciales applicables à la santé et la sécurité au travail ou celles des normes de la NFPA le cas échéant.

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. S'abstenir d'agir sans la formation appropriée ou si cela implique un risque personnel. Ne pas toucher, ne pas marcher sur le matériel déversé. Évacuer les lieux. Risque d'explosion.

## FRC GENERAL PURPOSE FLUX REMOVER - FLUX REMOVER C, AEROSOL

### Précautions relatives à l'environnement

**Précautions relatives à l'environnement** Éviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Éviter de rejeter dans l'environnement aquatique.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Nettoyer immédiatement tout produit déversé et gérer les déchets en toute sécurité. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. Aucune cigarette, étincelle, flamme ou autre source d'allumage n'est permis à proximité du déversement. Dans des conditions normales de manutention et d'entreposage, des déversements en provenance de contenant d'aérosol sont peu probables. En cas de bris de flacons d'aérosol, faire attention à l'échappement rapide du contenu pressurisé et du propulseur. Déversements Mineurs: Essuyer avec un chiffon absorbant et éliminer les déchets en toute sécurité. Déversements Majeurs: Si le produit est soluble dans l'eau, diluer le déversement avec de l'eau et absorber avec une vadrouille. Alternativement, ou si insoluble dans l'eau, absorber le déversement avec une matière inerte, sèche et placer dans un récipient convenable à l'élimination des déchets. Rincer la zone contaminée avec beaucoup d'eau. Se laver minutieusement après avoir fait face au déversement. Dangereux pour l'environnement. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Pour l'élimination des déchets, consulter la Section 13.

### Références à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** Pour la protection personnelle, consultez la Section 8. Voir la section 11 pour de l'information supplémentaire concernant les dangers à la santé. Consulter la Section 12 pour de l'information supplémentaire concernant les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, consulter la Section 13.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

**Précautions pour l'utilisation** Lire et suivre les recommandations du fournisseur. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas exposer les contenants d'aérosol à haute température ni en plein soleil. Éviter de rejeter dans l'environnement aquatique. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou toute autre source d'ignition. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. La pulvérisation s'évaporerait et refroidirait rapidement et en cas de contact avec la peau, pourrait provoquer de l'engelure ou des brûlures par le froid. Éviter le contact avec les yeux. Éviter d'inhaler les vapeurs et brouillards.

**Conseils sur l'hygiène du travail en général** Laver rapidement la peau si elle devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

**Précautions pour le stockage** Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10). Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit frais bien ventilé. Garder le récipient en position verticale. Protéger les récipients afin d'éviter qu'ils soient endommagés. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas entreposer près des sources de chaleur ne pas exposer à des températures élevées. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

**Classe de stockage** Entreposage pour matières dangereuses diverses.

### Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

**Utilisation (s) finale (s) spécifique (s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

**Reference to other sections.** Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10).

## FRC GENERAL PURPOSE FLUX REMOVER - FLUX REMOVER C, AEROSOL

### 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### Paramètres de contrôle

##### Limites d'exposition professionnelle

##### TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE)

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 200 ppm 793 mg/m<sup>3</sup>

##### 1,1,1,3,3-PENTAFLUOROBUTANE

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): SUP 1000 ppm

##### HFC-134a Tetrafluoroéthane (HFC-134a Tetrafluoroethane)

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): OES 4240 mg/m<sup>3</sup>

##### MÉTHANOL (METHANOL)

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 200 ppm 262 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition de courte durée (15-minutes): ACGIH 250 ppm 328 mg/m<sup>3</sup>

Sk

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists.

Sk = Danger d'absorption cutanée.

**Commentaires sur l'ingrédient** WEL = Workplace Exposure Limits ACG = Norme Américaine (USA).

#### Contrôles de l'exposition

##### Équipement de protection



##### Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables. S'assurer que le système de ventilation soit entretenu et testé régulièrement. Une bonne ventilation générale devrait être adéquate pour contrôler l'exposition des travailleurs aux contaminants aéroportés. Respecter toute limite d'exposition professionnelle applicable au produit ou aux ingrédients.

##### Protection des yeux/du visage

À moins que l'évaluation rapporte la nécessité d'une plus grande protection, il faudra porter les équipements de protection suivants: Lunettes de protection bien ajustées.

##### Protection des mains

Aucune recommandation spécifique quant à la protection des mains. Éviter le contact avec la peau.

##### Autre protection de la peau et du corps

Porter des vêtements appropriés pour prévenir les contacts répétés ou prolongés avec la peau.

##### Mesures d'hygiène

Se laver après usage et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

##### Protection des voies respiratoires

S'assurer que tout équipement de protection respiratoire convienne à l'utilisation prescrite et est approuvé par NIOSH. Vérifier que le respirateur soit bien ajusté et que le filtre soit remplacé régulièrement. Les cartouches filtrantes anti -gaz et combinés doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les masques couvre-visage complets avec cartouches de filtre remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les appareils de protection respiratoire avec demi -masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

## FRC GENERAL PURPOSE FLUX REMOVER - FLUX REMOVER C, AEROSOL

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les émissions provenant des systèmes d'aération ou de l'équipement relié aux procédés de travail doivent être vérifiées pour assurer leur conformité aux exigences de la législation concernant la protection de l'environnement. Dans certains cas, il faudra utiliser des épurateurs d'émanations, des filtres, ou porter des modifications techniques aux équipements de procédés afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

### 9. Propriétés physiques et chimiques

#### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Apparence</b>	Liquide clair. Aérosol.
<b>Couleur</b>	Incolore.
<b>Odeur</b>	Légère. Éther.
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune information disponible.
<b>pH</b>	Aucune information disponible.
<b>Point de fusion</b>	Aucune information disponible.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	37°C/99°F @ 101.3 kPa
<b>Point d'éclair</b>	Le produit n'est pas inflammable.
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune information disponible.
<b>Facteur d'évaporation</b>	Aucune information disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Ne s'applique pas.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosibilité</b>	Limites inférieures d'explosibilité/d'inflammabilité: 7.5 %(V) Limites supérieures d'explosibilité/d'inflammabilité: 9.0 %(V)
<b>Autre inflammabilité</b>	Le produit n'est pas inflammable. Distance d'inflammation de l'aérosol: none at 0.0 cm
<b>Tension de vapeur</b>	65 kPa @ 25°C
<b>Densité de vapeur</b>	4.0
<b>Densité relative</b>	1.31
<b>Masse volumique</b>	Aucune information disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	Légèrement soluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	Aucune information disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Aucune information disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Aucune information disponible.
<b>Viscosité</b>	Aucune information disponible.
<b>Propriétés explosives</b>	Aucune information disponible.
<b>Commentaires</b>	Aérosol.
<b>Global Warming Potential (GWP)</b>	

## FRC GENERAL PURPOSE FLUX REMOVER - FLUX REMOVER C, AEROSOL

### Surface tension

<b>Indice de réfraction</b>	Aucune information disponible.
<b>Particules d'une taille</b>	Ne s'applique pas.
<b>Poids moléculaire</b>	Ne s'applique pas.
<b>Volatilité</b>	100%
<b>Concentration de saturation</b>	Aucune information disponible.
<b>Température critique</b>	Aucune information disponible.
<b>Composé organique volatile</b>	Aucune information disponible.

**Heat of vaporization (at boiling point), cal/g (Btu/lb)**

### 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Consulter les autres sous-sections de cette section pour de plus amples détails.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé. Stable sous les conditions d'entreposage prescrites.
<b>Risques de réactions dangereuses</b>	Pas de réaction potentiellement dangereuse connue.
<b>Conditions à éviter</b>	Ne pas exposer les contenants d'aérosol à haute température ni en plein soleil. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
<b>Matières incompatibles</b>	Aucune matière spécifique ni groupe de matières n'est susceptibles de réagir avec le produit pour entraîner une situation dangereuse.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Ne décompose pas lorsqu'utilisé et entreposé tel que recommandé. La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent inclure les substances suivantes: Gaz et vapeurs dangereux.

### 11. Données toxicologiques

#### Données sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë - voie orale

**Notes (DL<sub>50</sub> par voie orale)** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

**ETA par voie orale (mg/kg)** 2 500,0

##### Toxicité aiguë - par contact cutané

**Notes (DL<sub>50</sub> par voie cutanée)** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

**ETA par voie cutanée (mg/kg)** 7 500,0

##### Toxicité aiguë - par inhalation

**Notes (CL<sub>50</sub> par inhalation)** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

**ETA par inhalation (vapeur mg/l)** 25,78

**ETA par inhalation (poussières/brouillard mg/l)** 12,5



## FRC GENERAL PURPOSE FLUX REMOVER - FLUX REMOVER C, AEROSOL

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données animales** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/Irritation oculaire** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

### Mutagenicité sur les cellules germinales

**Génotoxicité - in vitro** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

### Cancerogénicité

**Cancérogénicité** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

**Cancérogénicité selon le CIRC**

Aucun ingrédient n'est énumérés à la liste ni exempté.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

**Toxicité pour la reproduction - développement** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

### Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique** TSOC ES 2 - H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes .

### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée** Non classé comme exerçant une toxicité spécifique sur certains organes cibles suite à une exposition répétée.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

### Renseignement généraux

La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

#### **Inhalation**

Une exposition unique peut causer les effets néfastes suivants: Douleur ou irritation. Intoxication. Effet narcotique. Faiblesse musculaire. Nausée, vomissement.

#### **Orale**

Considérant la nature physique de ce produit, une ingestion devient peu probable.

#### **Contact cutané**

Une exposition unique peut causer les effets néfastes suivants: Douleur.

#### **Contact oculaire**

Peut être un irritant faible pour les yeux. Peut provoquer des malaises.

#### **Voie d'exposition**

Ingestion Inhalation Contact par la peau et/ou les yeux

#### **Organes cibles**

Pas d'organe cible connu.

### Données toxicologiques relatives aux ingrédients

TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE)

## FRC GENERAL PURPOSE FLUX REMOVER - FLUX REMOVER C, AEROSOL

**Autres effets sur la santé** Il n'y a aucune preuve que le produit puisse causer le cancer.

### Toxicité aiguë - voie orale

**Toxicité aiguë par voie orale (DL<sub>50</sub>mg/kg)** 7 902,0

**Espèces** Rat

**ETA par voie orale (mg/kg)** 7 902,0

### Toxicité aiguë - par contact cutané

**Toxicité aiguë par voie cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 5 000,0

**Espèces** Rat

**ETA par voie cutanée (mg/kg)** 5 000,0

### Toxicité aiguë - par inhalation

**ETA par inhalation (vapeur mg/l)** 11,0

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Tout contact prolongé et fréquent peut causer de la rougeur et de l'irritation.

**Données animales** Irritant faible. Lapin

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/Irritation oculaire** Information du fournisseur. Lapin 500 mg 24 hours Provoque une légère irritation cutanée.

### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Aucune donnée d'essai n'est disponible.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Aucune donnée d'essai n'est disponible.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Génotoxicité - in vitro** Cette substance n'a montré aucun signe associé aux propriétés mutagènes.

**Génotoxicité - in vivo** Cette substance n'a montré aucun signe associé aux propriétés mutagènes.

### Cancerogénicité

**Cancérogénicité** Aucune donnée d'essai n'est disponible.

### Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique** DSENO Pas disponible.

### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée** DSENO 16 mg/l, 90 days

**Organes cibles** Système endocrinien Foie Reins Vessie Tractus respiratoire

## FRC GENERAL PURPOSE FLUX REMOVER - FLUX REMOVER C, AEROSOL

### 1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-décafluoropentane (1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-decafluoropentane)

#### Toxicité aiguë - voie orale

Toxicité aiguë par voie orale (DL<sub>50</sub>mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

ETA par voie orale (mg/kg) 5 000,0

#### Toxicité aiguë - par contact cutané

Toxicité aiguë par voie cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

ETA par voie cutanée (mg/kg) 5 000,0

#### Toxicité aiguë - par inhalation

Toxicité aiguë par inhalation (CL<sub>50</sub> vapeurs mg/l) 114,0

Espèces Rat

ETA par inhalation (vapeur mg/l) 114,0

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données animales Pas irritant. Lapin

Essai sur modèle de peau humaine Manque de données.

Valeur extrêmes du pH Ne s'applique pas. Pas corrosif pour la peau.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire Pas irritant. Lapin

#### Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Manque de données.

#### Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. - Cobaye: Non sensibilisant.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité - in vitro Cette substance n'a montré aucun signe associé aux propriétés mutagènes.

Génotoxicité - in vivo Cette substance n'a montré aucun signe associé aux propriétés mutagènes.

#### Cancerogénicité

Cancérogénicité Ne contient aucune substance reconnue comme cancérogène.

Cancérogénicité selon le CIRC Non énumérés à la liste.

#### Toxicité pour la reproduction

## FRC GENERAL PURPOSE FLUX REMOVER - FLUX REMOVER C, AEROSOL

<b>Toxicité pour la reproduction - fertilité</b>	Aucune preuve de toxicité sur la reproduction à partir d'études menées sur les animaux.
<b>Contact cutané</b>	Aucune irritation de la peau ne devrait se produire si utilisé tel que recommandé. Peut causer une délipidation mais n'est pas un irritant.
<b>Contact oculaire</b>	Peut causer une irritation oculaire.
<b>Risques aigus et chroniques pour la santé</b>	Il n'y a aucune preuve que le produit puisse causer le cancer.

### 1,1,1,3,3-PENTAFLUOROBUTANE

#### Toxicité aiguë - voie orale

**Toxicité aiguë par voie orale (DL<sub>50</sub>mg/kg)** 2 000,0

**Espèces** Rat

**ETA par voie orale (mg/kg)** 2 000,0

#### Toxicité aiguë - par inhalation

**Toxicité aiguë par inhalation (CL<sub>50</sub> vapeurs mg/l)** 100 000,0

**Espèces** Rat

**ETA par inhalation (vapeur mg/l)** 100 000,0

#### Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique** DMENO 75100 ppm, Inhalation,

#### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée** CSENO 6 mg/l, Inhalation, Rat

**Organes cibles** Foie Reins

### HFC-134a Tetrafluoroéthane (HFC-134a Tetrafluoroethane)

**Autres effets sur la santé** Il n'y a aucune preuve que le produit puisse causer le cancer.

#### Toxicité aiguë - par inhalation

**Toxicité aiguë par inhalation (CL<sub>50</sub> gaz ppmV)** 567 000,0

**Espèces** Rat

**ETA par inhalation (gaz ppmV)** 567 000,0

## FRC GENERAL PURPOSE FLUX REMOVER - FLUX REMOVER C, AEROSOL

<b>Inhalation</b>	Les valeurs irritent le système respiratoire. Peut provoquer la toux et de la difficulté à respirer.
<b>Orale</b>	Peut causer une douleur d'estomac ou un vomissement. Peut provoquer la nausée, des maux de tête, l'étourdissement et l'intoxication.
<b>Contact cutané</b>	Peut provoquer un eczéma de contact. Le contact avec la forme liquide peut provoquer des engelures.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

### MÉTHANOL (METHANOL)

#### Toxicité aiguë - voie orale

**Notes (DL<sub>50</sub> par voie orale)** Tox. Aigüe 3 - H301 Toxique en cas d'ingestion.

**ETA par voie orale (mg/kg)** 100,0

#### Toxicité aiguë - par contact cutané

**Notes (DL<sub>50</sub> par voie cutanée)** Tox. Aigüe 3 - H311 Toxique par contact avec la peau.

**ETA par voie cutanée (mg/kg)** 300,0

#### Toxicité aiguë - par inhalation

**Notes (CL<sub>50</sub> par inhalation)** Tox. Aigüe 3 - H331 Toxique par inhalation.

**ETA par inhalation (vapeur mg/l)** 3,0

**ETA par inhalation (poussières/brouillard mg/l)** 0,5

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données animales** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/Irritation oculaire** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

#### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

#### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Génotoxicité - in vitro** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

#### Cancerogénicité

**Cancérogénicité** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

## FRC GENERAL PURPOSE FLUX REMOVER - FLUX REMOVER C, AEROSOL

**Cancérogénicité selon le CIRC** Aucun ingrédient n'est énumérés à la liste ni exempté.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

**Toxicité pour la reproduction - développement** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

### Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique** TSOC ES 1 - H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes .

### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée** Non classé comme exerçant une toxicité spécifique sur certains organes cibles suite à une exposition répétée.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

**Renseignement généraux** La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

**Inhalation** Une exposition unique peut causer les effets néfastes suivants: Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige. Perte de conscience. Les concentration élevées peuvent être mortelles.

**Orale** Peut causer une douleur d'estomac ou un vomissement. Peut causer des blessures internes graves.

**Contact cutané** Une exposition unique peut causer les effets néfastes suivants: Douleur.

**Contact oculaire** Aucun symptôme spécifique n'est connu.

**Voie d'exposition** Ingestion Inhalation Contact par la peau et/ou les yeux

**Organes cibles** Pas d'organe cible connu.

## 12. Données écologiques

**Écotoxicité** Il n'y a pas de donnée sur l'écotoxicité de ce produit.

### Données écologiques relatives aux ingrédients

#### TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE)

**Écotoxicité** Nocif pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour les organismes aquatiques.

#### 1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-décafluoropentane (1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-decafluoropentane)

**Écotoxicité** Il est peu probable que la substance se dissolue dans l'eau en quantités suffisamment grandes pour avoir un effet toxique sur les poissons et les daphnies.

## FRC GENERAL PURPOSE FLUX REMOVER - FLUX REMOVER C, AEROSOL

### MÉTHANOL (METHANOL)

**Écotoxicité** Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Cependant, des déversements majeurs ou fréquents peuvent avoir des effets dangereux sur l'environnement.

**Toxicité** Chronique Aquatique 3 - H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

#### Données écologiques relatives aux ingrédients

##### TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE)

###### Toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poissons** CL<sub>50</sub>, 96 hours: 135 mg/L, Poissons

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 hours: 220 mg/L, Daphnia magna (Daphnie)

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CL<sub>50</sub>, 72 heures: 36.36 mg/L, Pseudokirchneriella subcapitata

###### Toxicité aquatique chronique

**Toxicité chronique - premiers stades de la vie du poisson** CSEO, 48 heures: 110,000 mg/L, Daphnia magna (Daphnie)

##### 1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-décafluoropentane (1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-decafluoropentane)

###### Toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poissons** CL<sub>50</sub>, 96 hours: 13.9 mg/L, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CL<sub>50</sub>, 48 heures: 11.7 mg/l, Daphnia magna (Daphnie)

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 hours: >120 mg/L, Algues

##### HFC-134a Tetrafluoroéthane (HFC-134a Tetrafluoroethane)

###### Toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poissons** CL<sub>50</sub>, 96 hours: 450 mg/L, Poissons

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 hours: 980 mg/L, Daphnia magna (Daphnie)

### MÉTHANOL (METHANOL)

**Toxicité** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

###### Toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poissons** CL<sub>50</sub>, 96 hours: >100 mg/L, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: >10000 mg/l, Daphnia magna (Daphnie)

#### Persistance et dégradation

## FRC GENERAL PURPOSE FLUX REMOVER - FLUX REMOVER C, AEROSOL

**Persistence et dégradation** La dégradabilité du produit n'est pas connu.

### Données écologiques relatives aux ingrédients

#### TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE)

**Biodégradation** Pas facilement biodégradable.  
Method: OECD Test Guideline 301D

#### MÉTHANOL (METHANOL)

**Persistence et dégradation** La dégradabilité du produit n'est pas connu.

### Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Aucune information disponible.

### Données écologiques relatives aux ingrédients

#### TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE)

**Potentiel de bioaccumulation** La bioaccumulation risque d'être négligeable à cause de la faible solubilité de ce produit dans l'eau.

**Coefficient de partage** log Pow: 2.06

#### 1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-décafluoropentane (1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-decafluoropentane)

**Potentiel de bioaccumulation** La bioaccumulation risque d'être négligeable à cause de la faible solubilité de ce produit dans l'eau.

**Coefficient de partage** Pow: 2.7

#### HFC-134a Tetrafluoroéthane (HFC-134a Tetrafluoroethane)

**Coefficient de partage** Pow: 1.06

#### MÉTHANOL (METHANOL)

**Potentiel de bioaccumulation** Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** : -0.77

### Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui seront facilement évaporés de toute surface.

### Données écologiques relatives aux ingrédients

#### TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE)

**Mobilité** Le produit a une faible solubilité dans l'eau.

#### MÉTHANOL (METHANOL)

**Mobilité** Aucune donnée n'est disponible.

### Autres effets nocifs



## FRC GENERAL PURPOSE FLUX REMOVER - FLUX REMOVER C, AEROSOL

**Autres effets néfastes** Non reconnu.

### Données écologiques relatives aux ingrédients

#### MÉTHANOL (METHANOL)

**Autres effets néfastes** Non reconnu.

### 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes de traitement des déchets

**Renseignements généraux** Autant que possible réduire ou empêcher la production de déchets. Réutiliser ou recycler les produits là où il est possible de le faire. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. La manipulation des déchets requiert les mêmes précautions de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit. Manipuler avec précaution les récipients vides qui n'ont pas été minutieusement nettoyés ou rincés. Les récipients vides ou leurs doublures peuvent retenir quelques résidus du produit et dès lors, devenir potentiellement dangereux.

**Méthodes d'élimination** Ne pas jeter les résidus à l'égout. Ne pas percer ni incinérer les récipients vides à cause d'un risque d'explosion. Éliminer les produits en surplus et ceux qui ne sont pas recyclables par le biais d'un entrepreneur accrédité pour l'élimination des déchets. Les déchets, les résidus, les récipients vides, les vêtements de travail usagés et le matériel de nettoyage contaminé devront être recueillis dans des récipients prévus à cet effet, avec étiquette décrivant leur contenu.

### 14. Informations relatives au transport

#### Numéro ONU

**Numéro ONU (IMDG)** 1950

**Numéro ONU (OACI)** 1950

#### Désignation officielle de transport de l'ONU

**Désignation officielle de transport (LTMD)** LIMITED QUANTITY

**Désignation officielle de transport (IMDG)** UN1950 AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2, LIMITED QUANTITY

**Désignation officielle de transport (OACI)** UN1950 AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2, LIMITED QUANTITY

**Désignation officielle de transport (DOT)** LIMITED QUANTITY

#### Classe (s) de danger relatives au transport

**Classe de l' IMDG** 2.2 LIMITED QUANTITY

**Classe/division de l'OACI** 2.2 LIMITED QUANTITY

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC** Ne s'applique pas. Aucune information n'est requise.

### 15. Informations sur la réglementation

#### Inventaires

## FRC GENERAL PURPOSE FLUX REMOVER - FLUX REMOVER C, AEROSOL

### Canada (DSL/NDSL)

Tous les ingrédients sont énumérés à la liste ou exemptés.

### 16. Autres informations

<b>Abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité</b>	<p>LTMD: La Loi sur le transport des marchandises dangereuses.</p> <p>IATA: Association du Transport Aérien International.</p> <p>OACI: Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).</p> <p>IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.</p> <p>CAS: Chemical abstracts service.</p> <p>ATE: Estimation de la toxicité aiguë.</p> <p>CL<sub>50</sub>: Concentration Létale médiane pour 50 % des organismes d'essai.</p> <p>DL<sub>50</sub>: Dose Léthale médiane pour 50 % des organismes d'essai.</p> <p>CE<sub>50</sub>: Concentration efficace médiane.</p> <p>PBT: Substance persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).</p> <p>vPvB: très persistantes et très bioaccumulables.</p>
<b>Abréviations et acronymes reliés à la classification</b>	<p>Aérosol = Aérosol</p> <p>TSOC ES = Toxicité pour certains organes cibles – Exposition unique</p> <p>Chronique Aquatique = Dangers touchant les milieux aquatiques (chroniques)</p>
<b>Conseils relatifs à la formation</b>	Cette matière devrait être utilisée uniquement par du personnel formé.
<b>Date de la révision</b>	2021-06-01
<b>Révision</b>	77
<b>Date d'entrée en vigueur</b>	2021-05-21
<b>Numéro de la FDS</b>	AEROSOL - FRC
<b>Statut de la FDS</b>	Approuvé.
<b>Mentions de danger intégrales</b>	<p>H225 Liquide et vapeur très inflammables.</p> <p>H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.</p> <p>H301 Toxique en cas d'ingestion.</p> <p>H311 Toxique par contact cutané.</p> <p>H319 Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>H331 Toxique par inhalation.</p> <p>H332 Nocif par inhalation.</p> <p>H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.</p> <p>H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.</p> <p>H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes .</p> <p>H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>Peut déplacer l'oxygène et causer rapidement la suffocation.</p>

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétend ément fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.